

autre que lui pour les percements projetés pour la ville de Rouen. Il s'agissait de couper la ville par deux rues en croix : les rues Impériale et de l'Impératrice, aujourd'hui les rues Jeanne-d'Arc et Thiers. La première devait aller du port au boulevard extérieur, et la seconde de l'hôtel de ville à la place Cauchoise. On fixa la largeur de la première à dix-huit mètres, et celle de la seconde à seize.

Ce fut en 1860 que fut conçue l'opération. Les expropriations furent terminées au mois de mars 1861. La rue Jeanne-d'Arc fut ouverte en 1862, la rue Thiers en 1863. Les rues, pavées, furent livrées à la circulation en 1863 et 1864.

*
* *

Ici Poncet avait repris les traditions de la rue Centrale. Il engagea l'affaire en son nom personnel avec un M. Lévy, sous la raison sociale Poncet et Lévy.

Je ne sais malheureusement pas le nombre de mètres carrés de terrain livrés à la voie publique¹. Je sais seulement que MM. Poncet et Lévy reçurent une subvention consistant en 9 000 obligations de la ville, de 1 250 francs, 4 pour cent, remboursables en cinquante ans ; ce qui représentait 9 540 000 francs, les obligations ayant été placées à 1 060 francs. Ils reçurent, en outre, une subvention de 5 millions payée par l'État en cinq annuités.

En retour, MM. Poncet et Lévy contractaient l'obligation d'exécuter, avec l'expropriation, divers travaux de voirie, de bâtir l'emplacement du jardin Solférino, etc.

*
* *

Les entrepreneurs s'étaient proposés de construire eux-mêmes, mais diverses causes s'opposèrent à l'exécution de leurs desseins. La première fut, m'a-t-on dit, l'impossibilité pour la ville de Rouen de tenir l'engagement qu'elle avait pris, à peine de

¹ C'est en vain que j'ai écrit à l'architecte de la ville de Rouen pour obtenir quelques renseignements, qui eussent bien coûté une heure de recherches à l'un de ses employés et eussent fourni une intéressante comparaison avec les percements exécutés à Lyon. Je n'ai pas même reçu de réponse... Pourtant j'avais mis un timbre!